

Niort, le 14 juin 2004

Syndicat de l'Energie Vienne et Deux-Sèvres
8, rue Marcel Paul
86007 POITIERS CEDEX

GPG/FD/140601

A l'attention de Monsieur Gilles GRIGNOUX,
Secrétaire Général

Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier portant à connaissance vos inquiétudes relatives au changement de statut d'EDF GDF accompagné d'un document auquel j'ai porté un intérêt particulier.

Tout d'abord, je tiens à vous informer de mon opposition au changement de statut d'EDF et de GDF qui à mon sens est la première étape d'un démantèlement profond du service public de l'électricité et du gaz.

La transformation d'EDF et de GDF en sociétés anonymes ouvre la voie à la privatisation, dont plusieurs expériences étrangères récentes attestent que la libéralisation à outrance et la privatisation du secteur énergétique conduisent à la fois à la hausse des prix et à une grave détérioration du service rendu aux usagers. A mon sens, le marché de l'énergie nécessite une régulation au sein duquel l'Etat doit garder sa place.

Par ailleurs, je souligne que l'ouverture des marchés électrique et gazier au plan européen n'impose en aucun cas une modification du statut des entreprises qui ont en charge ces services publics, contrairement à ce que laisse croire le gouvernement actuel.

Je m'attache à croire que les jeux ne sont pas encore faits. En effet, le projet de loi n'est pas encore débattu à l'Assemblée Nationale et on ne peut préjuger de l'issue du débat parlementaire.

Aussi, députée socialiste, attachée au maintien du principe d'un prix unique sur tout le territoire, c'est avec résolution que je m'opposerai à ce projet de loi lors du débat parlementaire.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Geneviève P-Gaillard